

# ADEME OUTRE-MER

#5 FÉVRIER 2022

  
**SOMMAIRE**

**Temps forts**  
L'ANNÉE 2021 EN  
IMAGES

2

**Chiffres**  
L'ADEME EN  
OUTRE-MER

4

**Dossier**  
LES DÉCHETTERIES :  
PREMIÈRE PIERRE  
DE L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

5

**Infographie**  
SARE POINT D'ÉTAPE

10

**En action**  
ZOOM SUR DES  
PROGRAMMES ET  
RÉALISATIONS

12





Guadeloupe

# TransformAr : tourisme, agriculture et « nudging »



Le projet TransformAr, auquel participe l'ADEME Guadeloupe, a été officiellement lancé le 14 Octobre dernier. Coordonné par l'université d'Anvers, il regroupe 23 partenaires issus de 11 pays. TransformAr étudiera la faisabilité d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique sur 6 territoires pilotes en vue de les répliquer ailleurs.

En Guadeloupe, 2 solutions vont être testées : un fonds économique pour financer des actions d'adaptation dans le tourisme et l'agriculture et un outil, le « nudging », pour encourager les changements de comportement. TransformAr, d'une durée de 4 ans, est financé par le programme #H2020 recherche et innovation de l'Union européenne.

Mayotte

## REZO POUCE : POUR UNE MOBILITÉ PLUS RESPONSABLE

La Communauté de communes du Centre Ouest, 3CO, est la seule lauréate d'Outre-Mer de l'AMI « France Mobilité – Territoires de nouvelles mobilités durables ». La mise en place du dispositif Rezo Pouce (autostop encadré) va permettre de déployer les panneaux d'arrêt sur le Pouce et d'accompagner le développement du système. Les objectifs de ce projet sont notamment de faciliter et sécuriser la mobilité des personnes tout en offrant une alternative à « l'autosolisme ». Le développement de cette initiative au niveau de la communauté de communes renforcera l'offre de transport existant.



Nouvelle-Calédonie

## DES DÉCHETS CARNÉS VALORISÉS

En 2021, l'ADEME et la collectivité Province Sud ont accompagné à hauteur de 34 000 € l'installation d'une unité de valorisation de déchets carnés dans l'entreprise S2DO. Chaque jour, la société pourra ainsi transformer par séchage jusqu'à 300 kg de déchets issus d'abattoirs et d'ateliers de découpe de viande (aujourd'hui principalement enfouis), en friandises pour animaux domestiques, destinées à la vente. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique portée par la collectivité en matière de prévention et de gestion des déchets.

La Réunion

# Quatre partenaires pour un tourisme durable



La CCI, l'OTI Nord, le Parc National et l'IRT ont été retenus comme partenaires locaux dans le déploiement du fonds tourisme durable. Leurs missions ? Identifier et mobiliser des structures touristiques respectant les conditions d'éligibilité, les accompagner

dans la mise en œuvre d'un plan d'actions et faciliter l'accès aux financements. Ce fonds, qui permet d'amorcer la transition écologique des restaurants et hébergements touristiques, est mis en place dans le cadre de France Relance et porté par l'ADEME.

Polynésie française

## UN GUIDE POUR SE PASSER DU PLASTIQUE



Le guide des alternatives aux plastiques à usage unique en Polynésie Française est paru en avril 2021 ! Conçu par l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Direction de l'Environnement et la Fédération des Associations pour la Protection de l'Environnement, il informe notamment les professionnels des nouvelles interdictions et répertorie les solutions. Ce guide fait suite à la loi du Pays du 2 juillet 2020, première étape vers l'interdiction du plastique à usage unique en Polynésie française.

Guyane

## Visite ministérielle à l'expo France Relance

Le ministre des Outre-Mer Sébastien Lecornu s'est rendu en Guyane du 24 au 28 septembre. L'occasion ici de saluer et encourager les acteurs économiques du territoire à l'exposition France Relance, notamment l'ADEME en Guyane, très mobilisée sur les enjeux économie circulaire, tourisme et hydrogène.



Saint-Pierre et Miquelon



## UN TREMPLIN POUR DOMANE

L'aide Tremplin à destination des TPE / PME désireuses d'investir en matière de transition énergétique a été lancée début 2021 à Saint-Pierre et Miquelon. Au mois de juin, la première structure à en bénéficier a été Domane, un commerce de Miquelon à triple activité : épicerie, boucherie et traiteur. Grâce à cette subvention d'environ 20 % de son budget travaux, celui-ci va pouvoir remplacer ses éclairages vieillissants et investir dans de nouvelles armoires frigorifiques, le tout pour une meilleure efficacité énergétique.



Martinique

## Venez rencontrer l'ADEME dans ses nouveaux locaux

La direction régionale Martinique a déménagé en avril 2021. Pour ses nouveaux locaux, elle a choisi un bâtiment lauréat d'un appel à projets pour ses performances énergétiques. L'immeuble se distingue par son isolation en toiture et façades, ses menuiseries et éclairages performants, sans oublier les extérieurs, où bornes de rechargement pour véhicules électriques et parc à vélos sont à disposition. Lors du déménagement vers le 16 rue du Baobab (quartier Place d'Armes), l'association Eco Mobil a récupéré matériels informatiques et mobiliers afin de leur donner une seconde vie.



**4** DIRECTIONS RÉGIONALES

(Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion – Mayotte)  
Les antennes de Mayotte sont rattachées à la DR Réunion  
Celles de Saint-Martin et Saint-Barth sont en relation avec la DR Guadeloupe.

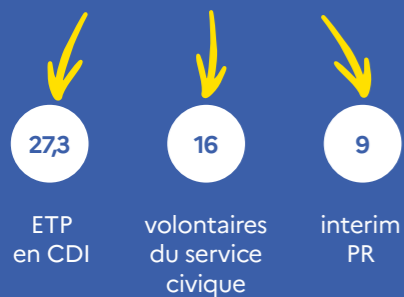
**3** REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

En Nouvelle-Calédonie (en relation avec Wallis et Futuna), en Polynésie française et à Saint-Pierre et Miquelon.



**52** PERSONNES

constituent les équipes de l'ADEME en Outre-Mer



En 2021 : **44** millions d'euros

d'aides financières ont été accordées en Outre-Mer dont 35 millions d'euros réalisés dans les accords contractuels avec les collectivités, en soutien à



**20** AAP ET AMI\* LANCÉS

\* Appels à Projets et Appels à Manifestation d'Intérêt



Dans le cadre de France Relance, **107** PROJETS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS avec **3 millions d'€** d'aides pour **6,9 millions d'€** d'investissement.



**12** TERRITOIRES engagés dans la transition dont **6** labellisés

# DÉCHÈTERIES EN OUTRE-MER, PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En outre-mer, avec une augmentation des DMA<sup>1</sup> de 22 kg par habitant entre 2009 et 2019, la gestion des déchets est devenue un enjeu environnemental de premier plan. Dans ce contexte, le déploiement des déchèteries apparaît comme le premier maillon d'une stratégie de tri performante et favorisant l'économie circulaire.



**L**es DROM-COM regroupent une grande diversité de territoires : de 6 000 habitants à Saint-Pierre et Miquelon à 800 000 à la Réunion, de 384 kg d'ordures ménagères produites par habitant et par an en Guyane à 642 kg en Guadeloupe<sup>1</sup>. Si le tri semble y être moins développé que dans l'hexagone, les spécificités des territoires (éloignement voire insularité, espaces fonciers limités, conditions climatiques, dépendance aux importations...) appellent des réponses adaptées. Parmi elles, la déchèterie, source d'emploi et de sobriété environnementale. Cependant le constat est global : le nombre de déchèteries ne couvre pas les besoins de la population, même si celui-ci a plus que doublé depuis 2006<sup>2</sup>.

© Shutterstock / Michael715



# Une gestion des déchets en déséquilibre

## UN HAUT NIVEAU DE SERVICE DE COLLECTE

Pour une majorité des DOM, de nombreux flux sont collectés en porte-à-porte (jusqu'à 5 en Martinique). Pour les encombrants et les déchets verts, plusieurs formats de collecte peuvent coexister : le porte-à-porte et l'apport en déchèterie. Le mode le plus développé est souvent le porte-à-porte, qui pose des problèmes de mélange des déchets. Ces derniers ne peuvent, de ce fait, qu'être enfouis en décharge. Les dépôts sauvages sont également une des problématiques majeures des territoires ultramarins, l'appropriation du geste de tri par la population n'étant pas encore généralisée.

## DES MODÈLES ÉCONOMIQUES FRAGILES

Les coûts de gestion des déchets sont en moyenne 1,7 fois plus importants que ceux observés dans l'hexagone (163 €/hab contre 93 €/hab). Une partie de ces coûts est imputable au nombre des collectes en porte-à-porte, aux distances parcourues et à la coexistence de plusieurs modes de collecte. La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ne suffit d'ailleurs pas à compenser l'ensemble de ces dépenses. En Guadeloupe, elle les couvre seulement à 80 %, ce taux étant variable entre les collectivités. Certaines d'entre elles doivent faire appel à leur budget général<sup>3</sup>. Pour aider les EPCI à suivre leur budget « déchets », l'ADEME les accompagne à travers la méthodologie ComptaCoût<sup>®</sup> et la matrice des coûts.

## L'ENFOUISSEMENT PAR DÉFAUT

À l'heure actuelle, en Outre-Mer, les déchets restent donc majoritairement enfouis. Cette solution est en effet parfois incontournable. En Guyane par exemple, le transport des déchets sur le fleuve est complexe. Ainsi, dès 2004, un site d'enfouissement « simplifié » pilote a vu le jour aux Trois Sauts. Destiné à accueillir les déchets jugés ultimes dans les



© Groupe SEEN

Collecte de déchets en porte-à-porte en Martinique.



© Shutterstock / DecMityay

Site d'enfouissement vu du ciel.

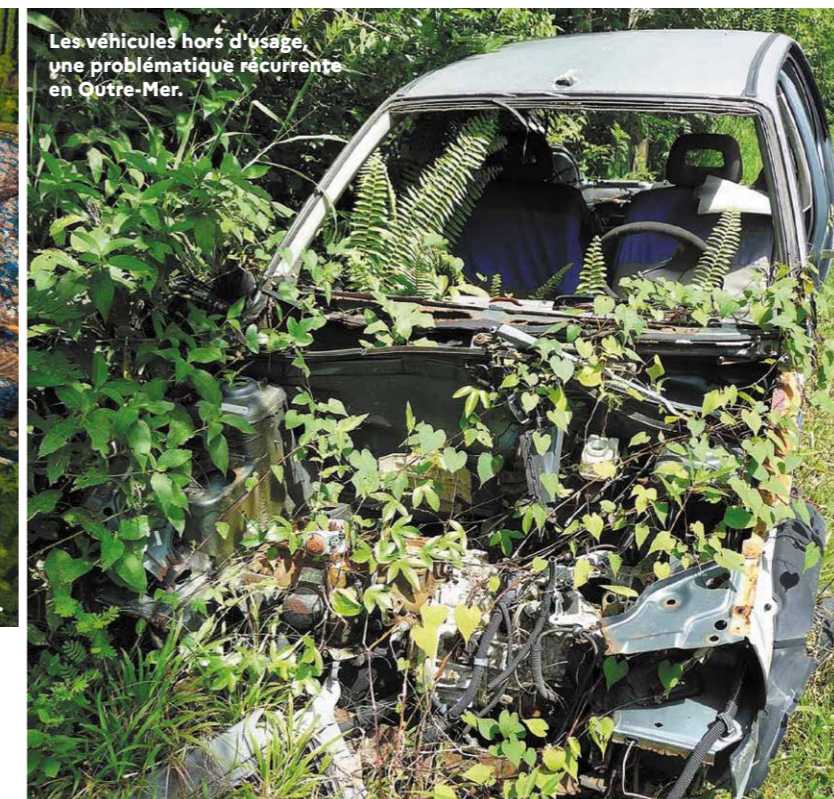


## CHIFFRES CLÉS DROM-COM<sup>1</sup>

- 563 kg/hab/an de DMA
- 86 kg/hab/an de déchets collectés en déchèterie
- 33 kg/hab/an d'emballages papier et verre triés (vs 82 kg/hab/an au national)
- 4 déchèteries en moyenne pour 100 000 habitants contre 7 dans l'hexagone.
- Avec ses 70 kg/an/hab d'ordures ménagères, la ville de Saint-Pierre (SPM) fait partie des meilleurs élèves à l'échelle française.

*“ La Polynésie, ce sont en réalité cinq archipels, 118 îles et atolls. Face à cette double insularité, notre priorité est le déploiement d'un réseau de déchèteries et de centres d'enfouissements techniques des déchets pour éliminer les décharges sauvages dans les îlots éloignés. En amont, la prévention et la gestion des déchets restent évidemment primordiales pour les détourner au maximum de l'enfouissement. ”*

**Cédric Haugomat,**  
représentant ADEME en Polynésie française



Les véhicules hors d'usage, une problématique récurrente en Outre-Mer.

conditions particulières du lieu, il sera suivi de 4 autres sites en 2011. Une réflexion est lancée pour la gestion des déchets en sites isolés et la création de nouveaux « carbeta », encadrée par une nouvelle sous-rubrique ICPE dédiée<sup>4</sup>. Problème : les installations de stockage ultramarines se remplissent plus rapidement que prévu, et certaines atteignent

déjà la saturation. Faute de solution de report des déchets, le moindre problème sur ces sites fragilise toute la chaîne de gestion. **Il est donc capital de diminuer largement l'enfouissement en valorisant au maximum les déchets.** Une mission importante dans laquelle les déchèteries ont un rôle à jouer : plus de 67 % des déchets y entrant y sont valorisés.



# Le développement des déchèteries, une solution appropriée à l'Outre-Mer

Il est compliqué d'implanter de nombreuses déchèteries sur des territoires restreints, avec une pression foncière forte, et une culture du service de collecte en porte-à-porte très ancrée. Mais il est encore plus complexe d'envisager la création de nouveaux sites d'enfouissement, bien plus gourmands en espace, et aux impacts à long terme beaucoup plus importants.

Le développement d'un réseau performant de déchèteries apporte des réponses concrètes à certaines contraintes des territoires :

- Par l'augmentation du tri à la source : il permet de réduire les coûts liés à la collecte, d'accroître le taux de valorisation des déchets, et de mobiliser des gisements suffisants pour la mise en place de nouvelles filières de traitement.
  - Par la clarification des messages autour du geste de tri, il ouvre la population à une meilleure appropriation de l'enjeu.
  - Par la création de lieux dédiés, il permet des formes de collectes préservantes, où certains équipements apportés en bon état pourront resservir plutôt que de se dégrader.
- En Guadeloupe, 6 projets de réhabilitation de déchèteries sont lancés et 7 en cours de création. À Miquelon et à Tahiti, de nouvelles unités ouvriront leurs portes d'ici deux ans. À La Réunion, 10 déchèteries ont été rénovées et le concept

de déchèterie inversée, avec des projets de ressourceries, est en cours de développement. Quant à Mayotte, elle s'est dotée de déchèteries mobiles (voir témoignage ci-dessous).

## À CHAQUE DÉCHET SA RÉPONSE

Les spécificités des territoires ultramarins impliquent le déploiement de filières parfois différentes de celles que l'on pourrait trouver en Europe : en Guyane, le verre est broyé pour renforcer les sous-couches des routes. En Nouvelle-Calédonie, il devient sable de filtration de piscine, ou granulé de décoration. À Saint-Pierre de La Réunion, une filière locale de recyclage des déchets de plâtre, pour réintroduction dans la fabrication des ciments élaborés sur l'île, évite leur enfouissement ou leur exportation.

Les bénéfices supplémentaires de ces innovations territoriales ? Éviter de puiser dans les ressources naturelles et créer des emplois non délocalisables. Enfin, l'ouverture de déchèteries professionnelles participe au rééquilibrage des coûts de gestion. En Martinique par exemple, les professionnels peuvent se tourner vers SOS déchets<sup>5</sup> pour leurs déchets.

**“Le territoire de Petite Terre pâtissait fortement de l'absence de déchèterie : encombrants, D3E et ferrailles s'accumulaient aux abords des points de regroupement, quand ils n'étaient pas jetés dans la nature. C'est pourquoi, en complément de la construction d'une déchèterie fixe, nous avons mis en œuvre un service de déchèterie mobile afin de bénéficier rapidement d'un espace propre et convivial pour permettre aux habitants de faire leurs dépôts, pour créer une habitude citoyenne et améliorer la salubrité dans les espaces publics.”**

**Mohamed Hamissi,**  
Directeur Environnement/PCAET/ Transport et Mobilité, Communauté de Communes de Petite Terre, La Réunion



© Mohamed Hamissi

## VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN OUTRE-MER

Avec toutes ses caractéristiques, la déchèterie est l'un des outils qui permettent de sortir du système linéaire basé sur le traitement et l'élimination des produits ; elle ouvre une boucle plus vertueuse afin que les déchets se transforment en ressources.

L'échelle des territoires peut faciliter l'expérimentation de l'économie circulaire avec des retours d'expérience rapides permettant des mesures correctives efficaces. Les initiatives liées à la consigne, au réemploi et à la réparation fleurissent en Outre-Mer.

Sur certains territoires, des mécanismes fiscaux et réglementaires pourraient limiter l'entrée de certains flux problématiques : ainsi, un projet de loi d'interdiction de mise sur le marché des bouteilles de boisson plastiques d'ici 2024 est par exemple en discussion dans la Province Sud de Nouvelle-Calédonie.

**L'innovation territoriale en matière de déchets a donc de beaux jours devant elle, à condition de préserver un espace d'expérimentation réglementaire suffisant et de l'accompagner de moyens de sensibilisation importants pour permettre l'appropriation des enjeux par tous.**

## EN SAVOIR PLUS

### Déchets : les caractéristiques de l'Outre-Mer

- Forte production de déchets verts due au climat tropical.
- Production importante d'encombrants. Enjeu de salubrité sur ce type de déchets considérés comme gîtes larvaires potentiels pour le moustique tigre, vecteur d'épidémie sous les climats tropicaux (zika, chikungunya, dengue).
- Production d'Ordures Ménagères Résiduelles (poubelle classique) supérieure à celle de l'hexagone, due à la moindre performance des collectes séparées.

<sup>1</sup> Source : ADEME / Sinoe – 2019

<sup>2</sup> Source : Note additionnelle au rapport de la mission MAP relative à la gestion des déchets par les collectivités

<sup>3</sup> Source : Observatoire des Déchets de la Guadeloupe

<sup>4</sup> Installation classée pour la protection de l'environnement

<sup>5</sup> <https://www.sosdechets972.com>



# PLUS LOIN DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT AVEC SARE

Entré en vigueur sur le territoire national et l'Outre-Mer en 2019, le programme SARE incite les collectivités à s'engager sur le sujet de la rénovation énergétique de l'habitat. Revue de détail sur le déploiement de SARE en Outre-Mer au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le programme CEE SARE propose aux ménages un parcours de rénovation et de maîtrise de la demande d'électricité allant de l'information préalable à l'accompagnement aux travaux de rénovation énergétique.

Il a également pour but de fournir des conseils en matière de rénovation énergétique au secteur du petit tertiaire privé. Basé sur l'engagement volontaire des collectivités territoriales, il est déployé opérationnellement par le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, annoncé par la loi Climat et résilience d'août 2021, sous la marque France Renov'.

## Saint-Pierre et Miquelon\*

### 6260 HABITANTS

En 2021, la collectivité de Saint-Pierre et Miquelon a commandé une étude complète détaillant les actions envisagées. L'accent sera mis sur les ménages car les enjeux énergétiques sont très forts, notamment sur le chauffage, et le coût marginal de l'électricité élevé. En parallèle, une autre convention, incluant l'ADEME, la DTAM et la collectivité, permet aux acteurs du territoire de travailler d'ores et déjà à l'amélioration des connaissances sur les consommations énergétiques des bâtiments.

### 160 K€ DE BUDGET PRÉVISIONNEL DONT :

- 80 K€ de CEEs
- 80 K€ de part collectivité

## Martinique\*

### 268 000 HABITANTS

En 2021, la collectivité Territoriale de Martinique a lancé une étude de préfiguration. Elle souhaite déployer les missions de ce dispositif unique, qui doit favoriser l'autonomie énergétique du territoire, en 2022. Il accompagnera les ménages sur la transition de l'habitat (parasismique, construction neuve...) et constitue une porte d'entrée sur le sujet de la précarité énergétique.

### 2,5 M€ DE BUDGET GLOBAL DONT :

- 1,26 M€ de CEEs
- 1,26 M€ de contrepartie en fonds publics

## Guyane

### 294 000 HABITANTS

En 2021, la Collectivité Territoriale de Guyane a effectué une étude de préfiguration et son plan de déploiement a été validé en janvier 2022. Il est conçu dans une optique d'équité géographique, en donnant accès à tout le territoire aux services jusqu'ici réservés à Cayenne, et priorise l'équité sociale, le développement économique et la lutte contre la précarité énergétique.

### 1,63 M€ DE BUDGET GLOBAL DONT :

- 819 k€ de CEEs
- 819 k€ de contrepartie en fonds publics

## Guadeloupe

### 403 900 HABITANTS

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Région Guadeloupe s'est engagée dans le programme SARE. Ses spécificités territoriales l'orientent à porter ses efforts sur le secteur résidentiel (50 % des consommations électriques) et l'accompagnement vers une plus grande sobriété énergétique, notamment en matière de climatisation.

### 2,8 M€ DE BUDGET GLOBAL DONT :

- 1,4 M€ de CEEs
- 1,4 M€ de contrepartie en fonds publics

## Mayotte\*

### 270 000 HABITANTS

En 2021, le conseil général de Mayotte a fait réaliser une étude de préfiguration, qui a rendu ses conclusions en novembre. Le plan d'actions, qui associe dans sa gouvernance les EPCI et les organisations professionnelles, propose en priorité une information simple et un conseil individualisé pour les ménages.

### 1,26 M€ DE BUDGET PRÉVISIONNEL, DONT :

- 633 K€ de CEEs
- 633 K€ de la part de la collectivité publics

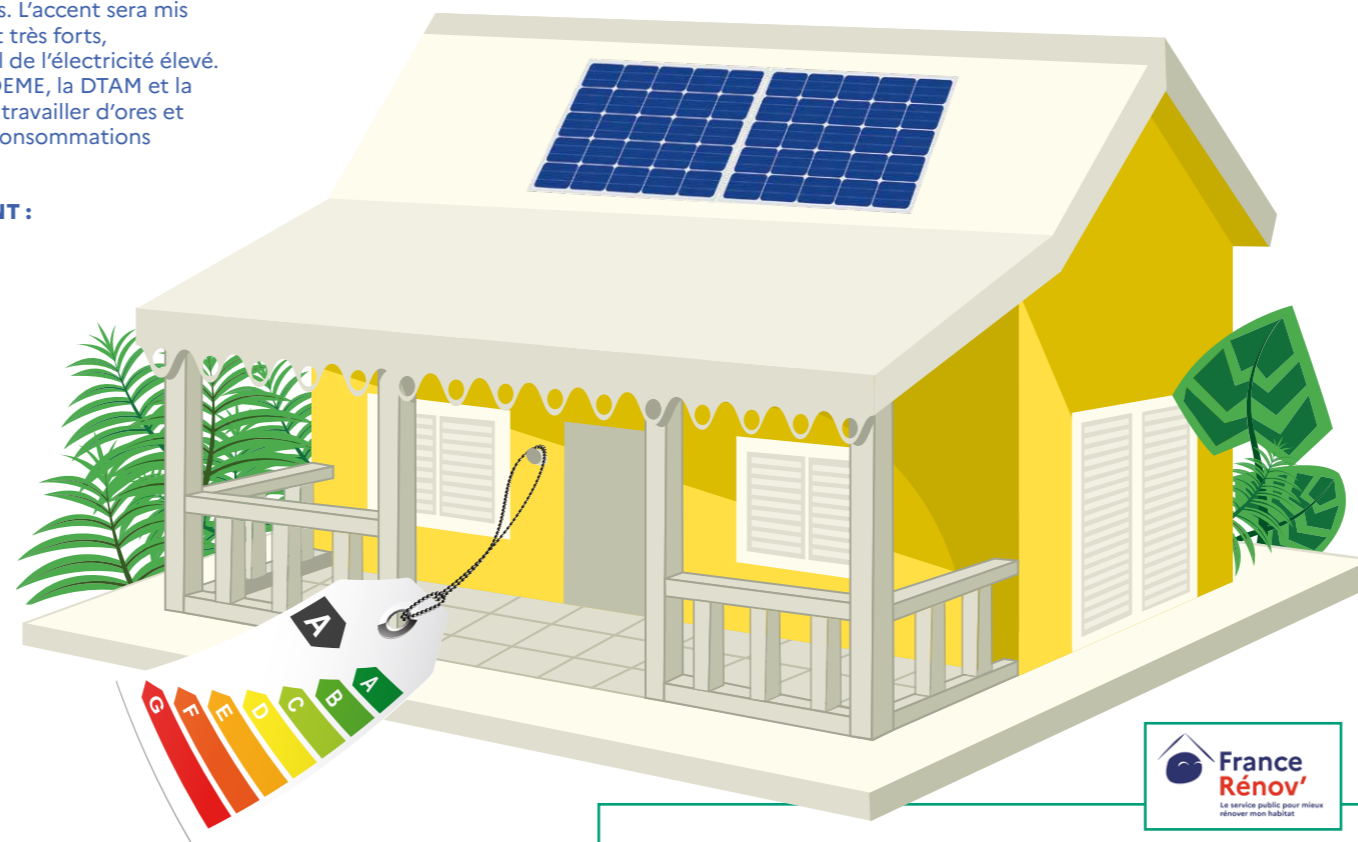
## La Réunion

### 860 000 HABITANTS

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Région Réunion s'est engagée dans le programme SARE. Le dispositif doit ici se développer avec une méthode d'audit énergétique spécifique (programme ARMURE). Il se focalisera sur les ménages précaires et tiendra compte de l'adaptation au climat chaud et humide.

### 9,2 M€ DE BUDGET GLOBAL DONT :

- 3,5 M€ de CEEs
- 5,5 M€ de contrepartie en fonds publics



### FRANCE RENOV' QU'EST-CE QUE C'EST ?

La marque France renov', opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, fédère tous les services utiles à la réalisation d'un projet de rénovation du logement, quel que soit le service public qui le propose. Elle remplace les espaces FAIRE et les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique. Le suivi des projets soutenus sera effectué par des "accompagnateurs Renov'", professionnels agréés pour lutter notamment contre les passoires thermiques. Il s'appuieront sur la plateforme digitale France Renov' et le numéro unique mis à la disposition de la population.

+ France-renov.gouv.fr

☎ 0 808 800 700



## Éric Vésine

Chef du Service des Politiques Territoriales (SPOT ADEME)

### QUE PENSEZ-VOUS DE L'INTÉGRATION DE L'OUTRE-MER AU PROGRAMME SARE ? QUELS EN SONT LES SPÉCIFICITÉS ?

É.V. : C'est une excellente initiative que l'outre-mer puisse bénéficier de SARE. En raison des spécificités climatiques des territoires ultramarins et de leurs besoins en matière de rénovation énergétique, l'ADEME a proposé une adaptation du contenu de certaines actions du programme, en concertation avec les acteurs locaux.

### QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME SUR LES TERRITOIRES ?

É.V. : La Guadeloupe et la Réunion se sont très vite engagées en 2020 et ont signé leur convention sur la période 2021-2023. Les autres ont souhaité lancer au préalable une étude de préfiguration. Aujourd'hui, la Martinique et la Guyane s'engagent à proposer le service à partir de janvier 2022 et Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon s'y préparent.

\* Collectivité en cours d'engagement.





**Le programme INTERREG CARAÏBES - Transition Énergétique dans la Caraïbe (TEC) se penche sur la performance énergétique des bâtiments, l'énergie propre dans les transports et le développement de la ressource géothermique dans la Caraïbe Orientale.**

**I**NTERREG-TEC est financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Européen de Développement (FED). Le programme a pour but de développer une coopération active en matière de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables, entre acteurs d'une même région. Il est piloté par la région Guadeloupe, mis en œuvre en partenariat avec l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECO), le BRGM et l'ADEME.

**BÂTIMENTS ET MOBILITÉ DURABLES POUR LES PAYS MEMBRES DE L'OECO**

**Mobilité :** une première étude innovante de la transition énergétique dans le secteur a été commandée par l'ADEME. Elle fera un état des lieux des

politiques publiques en la matière, puis évaluera la faisabilité du retrofit (conversion de véhicules thermiques en électriques) sur les îles de St. Kitts & Nevis, Sainte-Lucie et Saint Vincent-et-les-Grenadines. Ces territoires ont été retenus pour leur diversité et leur représentativité au sein des autres états de la Caraïbe Orientale.

**Bâtiments tertiaires :** une étude est également en cours, sous la direction de l'ADEME. Après un état des lieux des politiques énergétiques et une revue exhaustive des projets structurants dans la région, celle-ci se poursuit par une analyse du marché de la construction et des pratiques usuelles en Dominique, à Anguilla et à Antigua et Barbuda, avec des relevés de terrain. L'objectif du projet : identifier les standards existants, évaluer la pertinence de leur uniformi-

**PROJET TEC EN CHIFFRES**

Dans les états de la Caraïbe Orientale :

- le secteur du transport représente environ la moitié de la demande énergétique
- 57 audits énergétiques réalisés sur 5 états membres (A7B, Dominique, Grenade, SKN, SVG) montrent un potentiel de 42 % d'économies d'énergie en moyenne par bâtiment.

sation et de leur mutualisation pour les autres pays de la région et repérer les bonnes pratiques comme les freins à l'efficacité énergétique. Pour inciter les acteurs concernés à passer à l'action, des retours d'expérience, des recommandations pratiques et des informations concrètes seront détaillés. À découvrir premier trimestre 2022. •



Polynésie française

**UN SWAC À L'HÔPITAL**



**Réduire de plus de 2% la consommation d'électricité de Tahiti? C'est l'ambition du SWAC du Centre Hospitalier de la Polynésie française, qui sera pleinement opérationnel début 2022. Une première mondiale.**

**À** Tahiti, 5 % de la consommation d'électricité est imputable au Centre Hospitalier, dont la moitié pour les besoins de sa climatisation. Autant dire que l'enjeu est de taille. Or il existe une solution parfaitement adaptée à la typologie des îles tropicales volcaniques, une technologie éprouvée, car déjà testée sur ce territoire : le SWAC.

**VOUS AVEZ DIT SWAC?**

De son nom complet Sea Water Air Conditioning, le SWAC est un dispositif permettant de climatiser des bâtiments grâce à l'eau de mer froide (entre 4 et 6 °C). Captée à une profondeur comprise entre -700 et -950 m, l'eau est acheminée jusqu'à un échangeur. Celui-ci refroidit un réseau secondaire d'eau douce qui va climatiser les bâtiments en lieu et place des groupes froids préexistants. L'eau de mer, une fois réchauffée, est rejetée dans le lagon, sans impact pour le milieu ambiant.

**UNE TECHNOLOGIE ÉPROUVÉE**  
Dès les années 90, l'acteur Marlon Brando a été le « parrain » de cette tech-

*“Nous sommes fiers d'avoir contribué au SWAC du CHPF de Taaone à travers le partage de notre expérience de pionnier mondial de ce procédé.”*

**Richard Bailey,**  
CEO du groupe Pacific Beachcomber

nologie, incitant à la création d'un SWAC pour tout projet hôtelier à Tetiaroa. Le système a ainsi été mis en œuvre dans 2 hôtels du groupe Pacific Beachcomber : Bora Bora en 2006, Tetiaroa en 2014. Mais une telle puissance, et pour un bâtiment public, c'est une première! **Le SWAC du CHPF, d'un coût**

**CHIFFRES CLÉS**

**Le plus grand système de climatisation par eau de mer au monde**

- 1 600 climatiseurs alimentés
- Ancienne consommation électrique : 13,5 GWh/an
- Nouvelle consommation électrique : 1,75 GWh/an
- Une économie d'énergie de plus de 85 %
- Investissement : 31 M€
- Un Taux de Retour sur Investissement de 10 ans

**de 31 M€, permettrait d'économiser 3,5 M€ d'électricité par an.** La mise en œuvre de ce projet d'envergure par le Service des énergies a été facilitée par le partage en open source des données du groupe hôtelier et l'assistance du BE AIRARO. Un bel exemple de transfert technologique du privé au public! •





Nouvelle-Calédonie

# ÉCOCONSTRUCTION : UN LABEL CALÉDONIEN



À Nouméa, le centre culturel Jean-Marie Tjibaou, un exemple d'architecture durable.

© Istockphoto / Ontfokus

Comment contribuer au développement de l'écoconstruction ? Le projet BDCAL vient structurer la filière et lance un label de certification.

**L**a construction durable répond aux grands enjeux écologiques (raréfaction des ressources, maîtrise énergétique, changement climatique...) tout en offrant des lieux de vie et de travail sains, agréables, lumineux et confortables. Lancé courant 2019, le projet BDCAL est porté par le cluster EcoConstruction<sup>1</sup> et financé par le partenariat ADEME – Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE) à hauteur de 29 millions CFP (soit plus de 240 000 euros). L'objectif est de mettre en place un label, considéré comme une garantie objective de performance.

### UN LABEL OR, ARGENT OU BRONZE

Il s'agit donc d'un système d'évaluation participative et volontaire basée sur un référentiel d'auto-évaluation

de 300 critères répartis autour de 7 thèmes : territoire et site, matériaux, énergie, eau, confort et santé, social et économie, gestion de projet. L'expérimentation du label à travers des projets pilotes se déploiera tout au long de 2022. Comportant 3 niveaux de reconnaissance (or, argent et bronze), elle sera suivie par une structure interprofessionnelle regroupant Maîtrise d'ouvrage - MOA, Bureau d'Études Techniques - BET, architectes, entreprises...

À terme, le label va permettre de développer et promouvoir l'écoconstruction en Nouvelle-Calédonie. Une étude comparative des démarches similaires dans d'autres territoires tropicaux (La Réunion, la Polynésie...) a également été réalisée afin d'enrichir les réflexions et les connaissances des acteurs du projet. •



**ZOOM**

**BDCAL entame en ce début d'année une phase d'accompagnement de projets pilotes sur le territoire. Parmi eux, la construction du siège social du groupe CEGELEC, d'une superficie de 1 300 m<sup>2</sup>. Ce projet, en cours de conception, va prochainement être examiné en commission interprofessionnelle en vue de l'obtention du label.**

<sup>1</sup> Association loi 1901 qui regroupe des entreprises œuvrant pour la promotion et le développement de l'éco-construction calédonienne.



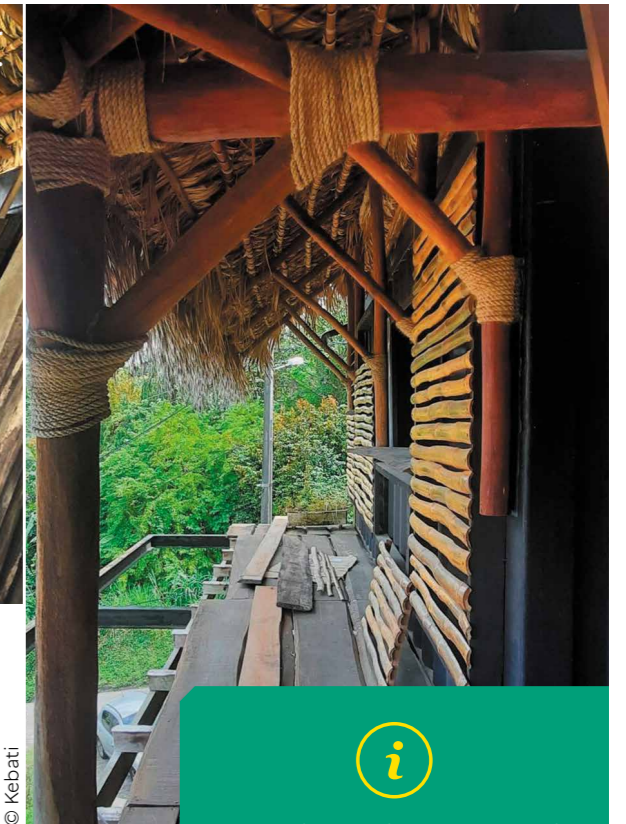
Martinique

# BÂTIMENT DURABLE EN MARTINIQUE : C'EST POSSIBLE



Visite de site menée par l'association Kebati.

© Kebati



© Kebati

L'ADEME Martinique soutient les initiatives de construction et de rénovation durables. Appels à projets, études, partenariat... les démarches confirment que l'amélioration des performances énergétiques est bien possible.

**E**n Martinique, les enjeux de décarbonation et de sobriété du bâti sont de taille. **Le secteur représente 90 % des consommations électriques de l'île, à 75 % d'origine fossile.** Celle-ci offre en outre un paysage de bâtiments hétéroclites, construits à des périodes et avec des techniques différentes. Bousculant le proverbe créole Sa ki fèt, fèt (ce qui est fait est fait), l'ADEME Martinique a encouragé la démonstration de solutions innovantes avec les Appels à Projets Rénovation énergétique du parc immobilier. L'objectif était de faire émerger des bâtiments rénovés, résilients et économes énergétiquement. En 2019, 10 lauréats ont été distingués sur 17 candidatures, attestant non seulement de l'existence de compétences sur le territoire, mais aussi de solutions techniques accessibles à des coûts compétitifs.

### DES RÉALISATIONS EMBLÉMATIQUES

À Fort-de-France, l'immeuble des années 40 La Nationale inscrit au titre des Monuments Historiques, a ainsi été revisité pour réduire son impact et sa facture énergétique. Un patio intérieur facilitant la ventilation naturelle et des panneaux solaires fournissant 100 % des besoins en énergie des logements l'ont transformé en un bâtiment vertueux. À l'est de l'île, dans la commune de Trinité, la société Madiprom a converti un ancien supermarché en immeuble de bureaux dont la nouvelle efficacité énergétique permet d'économiser 64 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

L'île aux fleurs peut donc aujourd'hui compter sur un portefeuille de réalisations identifiées, sources d'enseignement et d'inspiration. Pour aller plus loin, l'ADEME Martinique a édité des études et des guides riches en recom-



**EN SAVOIR PLUS**

**3 guides pratiques pour s'inspirer et agir**

- Améliorer le confort et la performance énergétique des bâtiments tertiaires en Martinique.
- Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments tertiaires en Martinique.
- Améliorer la performance énergétique des commerces martiniquais.

mandations et en retours d'expériences. L'association foyalaise Kebati, son partenaire, est quant à elle devenue centre de ressources sur le sujet et porte ces enseignements auprès des professionnels, à travers des visites de site, des rencontres et des groupes de travail. •





Guyane

## RESTAURATION DES SOLS : UN ENJEU POUR PRÉSERVER LA FORÊT PRIMAIRE



© Solicaz



© Solicaz

L'étude VALEECO, menée actuellement, est une expérimentation de restauration écologique de milieux anthropisés (modifiés par la présence humaine) à des fins économiques.



Ce projet de recherche et de développement lancé en 2020 sur 30 hectares d'un ancien site minier, vise à tester des modalités de préparation des sols, des espèces et des associations de plantes, afin de réhabiliter le sol sur des terres fortement dégradées par ses activités passées.

Portée par la Compagnie Minière de Boulanger (CMB), propriétaire du site, cette expérimentation regroupe différents partenaires qui interviennent successivement sur le chantier : réhabilitation puis préparation des sols, semis et coupe des herbacés, production et plantation des arbres, analyse des résultats obtenus. Ce projet concerne plusieurs filières économiques du territoire : production de bois d'œuvre, de biomasse énergie, production agricole, secteur minier.

Si les résultats de l'étude sont concluants, des espaces aujourd'hui dégradés, occupés précédemment par des champs agricoles ou des activités industrielles ou minières, pourraient à l'avenir accueillir des plantations d'arbres destinés à

**473**  
MILLE  
TONNES

C'est le futur besoin annuel en bois énergie des centrales biomasse pour répondre en partie à l'objectif de 100 % d'autonomie énergétique en Guyane.

fournir du bois local à la construction et à alimenter des centrales biomasse énergie en association avec des plantes fourragères pour le bétail (agroforesterie).

### LIMITER L'EMPRISE FONCIÈRE SUR LA FORÊT PRIMAIRE

La question à laquelle veut répondre l'étude : ces sols ont-ils la capacité de faire croître des plantations de bois à vocation énergétique, sylvicole, ou de fourrage pour les animaux ? Cette démarche permet d'y répondre en évaluant les dégradations des sols et leur potentiel de réemploi afin d'optimiser l'occupation et de moins empiéter sur la forêt primaire, préservant ainsi le massif forestier.

La visite de terrain organisée fin septembre 2021 a permis aux différents partenaires de mesurer l'avancée du programme, les difficultés rencontrées et la complexité de la mise en œuvre des travaux. Les conclusions de l'étude sont prévues pour fin 2022! •



Mayotte

## LE BAMBOU, UNE CLÉ POUR L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE

Dépendante des matériaux de construction importés et soumise à l'invasion de l'île par le *Bambusa Vulgaris*, Mayotte crée une filière bois Bambou. Une stratégie en faveur d'un matériau biosourcé portée par le conseil départemental.



À l'origine du projet : un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé en 2019 par le ministère de l'agriculture et des forêts. Celui-ci visait à développer des systèmes constructifs innovants à destination des bâtiments publics pour valoriser la « filière bois-fibres sud-ouest océan Indien ». Portée par le bureau d'études Gaujard Technologie Scop, spécialisé dans la structure bois et l'enveloppe en matériaux biosourcés, l'étude retenue a présenté ses conclusions en juin 2021. Elle propose des possibilités de valorisation des ressources mahoraises, comme le bambou, dans l'architecture.

La structuration d'une filière bois et fibre soutenable apparaît donc comme un moyen de développer une industrie locale et d'accéder à une ressource durable pour l'architecture.

### BAMBUSA VULGARIS

En effet, l'arrivée du ciment et les normes BTP ont pratiquement mis fin à l'usage de matériaux locaux dans la construction... exposant l'île aux fluctuations de prix des produits importés, et à l'invasion du *Bambusa vulgaris*, par manque d'entretien de ses touffes.

Pourtant, le bâti mahorais présente de nombreux exemples d'utilisation de cette variété de bambou, considérée comme invasive : en tant que composant de toiture, utilisée en attaches... Selon Nicolas Machetto, de la direction régionale ADEME Réunion



**BAM !**

L'association BAM ! (Bambou à Mayotte !), créée fin 2020, œuvre désormais pour structurer et développer la filière bambou à Mayotte. L'ADEME lui apporte un appui technique et financier.



Mayotte : « L'utilisation d'un tel matériau local et biosourcé permettra de réduire l'énergie grise nécessaire pour l'industrie de la construction ». Un pas vers l'architecture bioclimatique. •

<sup>1</sup>L'énergie grise est la somme des énergies nécessaires au cycle de vie d'un objet. Elle regroupe toutes celles dépensées et consommées pour créer le produit, l'emballer, le transporter vers les sites de distribution, le stocker, le distribuer, le vendre, l'utiliser, l'entretenir, puis le recycler lorsqu'il est en fin de vie.





La Réunion

# INOVEST : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ACTION !



Combustibles solides de récupération.

Le Centre de Valorisation Multi Filières (CVMF) INOVEST, basé à Sainte-Suzanne, est mis en service fin 2020. Son objectif ? Tourner la page du tout enfouissement et entrer dans une logique d'économie circulaire.

**L**e projet démarre en 2012 sur le centre d'enfouissement existant, ce qui évite une emprise foncière supplémentaire. L'enjeu à court terme est de trouver une solution à la saturation de la décharge de Sainte-Suzanne. À long terme ? Assurer la valorisation (organique, matière et énergétique) des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et des Déchets d'Activités Économiques (DAE) des Réunionnais et des entreprises du nord et de l'est de l'île.



**63,3%**

**C'EST L'OBJECTIF DE TAUX DE VALORISATION TOTAL**

(hors freintes) du Centre de Valorisation Multi Filières (CVMF) INOVEST, basé à Sainte-Suzanne. Il s'agit du premier centre en France et en Europe à se fixer cette ambition !

**UN IMPACT**

**ENVIRONNEMENTAL POSITIF**

Fin 2020, le centre est mis en service. Volontairement accessible aux écoles pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement, le CVMF (groupe Suez) permet à La Réunion de prendre un tournant majeur dans sa politique environnementale, et de sortir du tout enfouissement.

La volonté de passer d'une gestion linéaire à une logique d'économie circulaire s'inscrit dans la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et dans le plan régional de gestion des déchets ménagers. Ce projet s'accompagne d'une démarche active des EPCI de collecte dans la prévention et l'économie circulaire : programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, contrats d'objectifs déchets et économie circulaire, tri à la source des biodéchets, tarification incitative...

**TRI ET REVALORISATION**

Le centre est organisé autour de quatre ateliers : tri des DAE / encombrants, tri des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et production de compost. **170 900 tonnes de déchets annuels sont triés, traités, stockés, enfouis et valorisés chaque année (82 % DMA et 18 % DAE).**



Saint-Pierre et Miquelon

# STOP AU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

© Jean-Christophe L'Espagnol



Saint-Pierre et Miquelon franchit une nouvelle étape dans la gestion des déchets en décidant l'arrêt du brûlage à l'air libre. Un engagement concrétisé par la signature d'un protocole d'accord, en juin 2021, entre les deux communes, l'État et l'ADEME. De quoi faire évoluer notablement les pratiques.



De gauche à droite : C. Pouget (Préfet), Y. Cambray (Maire de Saint Pierre), A. Girardin (Ministre de la Mer).

**D**epuis quelques années, la gestion des déchets fait l'objet de grandes avancées à Saint-Pierre et Miquelon. Une première déchèterie a été ouverte à Saint-Pierre en 2016 ; celle de Miquelon est sur le point d'être créée. La collectivité territoriale a investi dans une plateforme de compostage et la commune de Saint-Pierre a mis en place le tri pour les ménages, et la collecte de biodéchets pour servir notamment de compost aux cultures de Miquelon. Aujourd'hui, les deux communes ont décidé d'aller plus loin en interdisant le brûlage à l'air libre pratiqué dans les décharges, générateur de pollution atmosphérique et marine. Il s'agit donc de trouver de nouvelles solutions pour réduire le volume des déchets et financer leur traitement. **De quels déchets parle-t-on ?** À Saint-Pierre, ils comprennent des ordures ménagères, des déchets déposés par

**2 512**  
**TONNES**  
de déchets sont jusqu'ici brûlées chaque année à Saint-Pierre.

des professionnels (notamment du BTP), ainsi que plus de 1 000 tonnes d'épaves automobiles.

**FINANCER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES**

Pour les traiter, un protocole d'accord de financement a donc été signé le 25 juin entre l'État, les communes de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade, l'ADEME et le ministère de la Mer en

présence de la ministre Annick Girardin. Une étude est d'ores et déjà lancée pour évaluer la capacité des déchets (hors auto) à être transformés en CSR et valorisés comme ressource énergétique, par exemple pour le réseau de chaleur urbain. Les conclusions sont attendues fin 2022. D'ici là, le volume des déchets sera réduit par broyage. Des équipements ont été commandés pour ce faire : broyeur primaire, équipement pour traiter les déchets professionnels, enrubanneuse et camion. Par ailleurs, le site va être en partie bitumé pour accueillir un centre de dépollution et une presse à métaux destinés à traiter et compacter les véhicules, dont le métal pourra être vendu au Canada. Ces équipements, installés à Saint-Pierre, seront déplacés à Miquelon pour des missions ponctuelles. L'objectif : l'arrêt du brûlage d'ici fin d'année 2022.



## Saint-Pierre et Miquelon



Représentation territoriale de l'ADEME  
à Saint-Pierre et Miquelon  
Boulevard Constant Colmay – BP 4217  
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
Tél. : 0508 41 12 00



[www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/representation-de-l-ademe-a-saint-pierre-et-r134.html](http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/representation-de-l-ademe-a-saint-pierre-et-r134.html)

## Guadeloupe



Café Center - Rue Ferdinand Forest  
97122 BAIE-MAHAULT  
Tél. : 0590 26 78 05



[www.guadeloupe.ademe.fr](http://www.guadeloupe.ademe.fr)

## La Réunion



3, avenue Théodore Drouhet  
Parc 2000 - CS N° 31 003  
97829 LE PORT CeDEX  
Tél. : 0262 71 11 30



[www.reunion-mayotte.ademe.fr](http://www.reunion-mayotte.ademe.fr)

## Nouvelle-Calédonie



Représentation territoriale de l'ADEME  
en Nouvelle-Calédonie  
Haut-Commissariat de la République  
9 bis rue de la République - BP C5  
98849 NOUMÉA Cedex  
Tél. : +687 (0) 687 24 35 19



[www.nouvelle-caledonie.ademe.fr](http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr)

## ADEME OUTREMER

Comité de Rédaction : Jean-François MAURO, Lola TURPIN  
Rédacteurs : Claire CHIGNOLI, Lola TURPIN, Avec des Mots  
Conception graphique :

Citizen Press - [www.citizen-press.fr](http://www.citizen-press.fr)

Réalisation graphique :

avecdesmots - [www.avecdesmots.com](http://www.avecdesmots.com)

EAN : 9791029719226

Réf. : 011664

Février 2022

Remerciements : Richard BAILEY, Alizée BONNET, Brianna BABEL, Elodie Brunstein directrice générale de Solicaz, Nandy CANAVY, Juliette CHENEL, Camille CREIGNOU, Alizée DESTOMBES, Euroquality, Jean HOURCOURIGARAY (AIRARO), Camille LEFRANC, Julien LERCHUNDY, Thibaud LESTRAT, Nicolas MACHETTO, Marianna MARTEL, Florent MASSON, Caroline MILLIOTTE, Jonathan MULLER, Fabien PICGIRARD, Province Sud de Nouvelle-Calédonie, Caroline RANTIEN, Axelle ROBIOLLE, Edouard SAELEN, le SDE, Christel THURET, Estelle TSCHANNEN et Eric VESINE, le groupe SEEN, Mohamed Hamissi.

## Martinique



Centre d'affaires Le Baobab  
16 rue du Baobab  
Quartier Place d'Armes  
97 232 Le Lamentin



[www.martinique.ademe.fr](http://www.martinique.ademe.fr)

## Guyane



La Fabrique Amazonienne  
14 Esplanade de l'Éco cité d'affaire  
97351 MATOURY  
Tél. : 0594 31 73 60



[www.guyane.ademe.fr](http://www.guyane.ademe.fr)

## Mayotte



56, bâtiment Espace Canopia  
Les Hauts Vallons  
97600 MAMOUDZOU - Mayotte  
Tél : 0269 62 32 36



[www.reunion-mayotte.ademe.fr](http://www.reunion-mayotte.ademe.fr)

## Polynésie française



Représentation territoriale de l'ADEME  
en Polynésie française  
Rue Dumont d'Urville - BP 115  
98713 PAPEETE  
Tél. : +689 40 46 84 72



[www.polynesie-francaise.ademe.fr](http://www.polynesie-francaise.ademe.fr)

Suivez-nous sur Facebook



**ADEMEANTILLES-GUYANE**



**ADEMENOUVELLE-CALÉDONIE**